

## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>17860</b>	De <b>M. Thierry Mariani</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Français établis hors de France )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Commerce extérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Commerce extérieur
<b>Rubrique</b> >commerce extérieur	<b>Tête d'analyse</b> >balance commerciale	<b>Analyse</b> > Inde. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>12/02/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>02/04/2013</b> page : <b>3545</b>		

### Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge Mme la ministre du commerce extérieur sur l'évolution des échanges commerciaux entre la France et l'Inde depuis l'année 2000. Il souhaiterait connaître, pour cette période, l'évolution de ces échanges et les principaux secteurs concernés par les exportations et les importations entre nos deux pays afin d'en apprécier l'évolution.

### Texte de la réponse

Sur ces dix dernières années, les échanges commerciaux de la France se sont révélés bien plus dynamiques avec l'Inde (échanges multipliés par 3) qu'avec l'ensemble du monde (échanges multipliés par 1,5). Les exportations totales françaises ont crû de 3,2 % en moyenne annuelle, contre 14 % vers l'Inde. De même, les importations mondiales de la France ont crû de 5 % en moyenne annuelle, contre 13,5 % en provenance de l'Inde. La place de l'Inde dans les échanges extérieurs français reflète cette évolution. Entre 2003 et 2012, l'Inde est passée du 40e au 24e rang des partenaires commerciaux de la France dans le monde. Avec un total de 7,9 Mds€ de marchandises échangées en 2012, elle est aussi le 5e partenaire de la France en Asie derrière la Chine, le Japon, Singapour et la Corée du Sud. Avec des exportations françaises s'élevant à près de 3,3 Mds€ en 2012, l'Inde est désormais le 26e client de la France au niveau mondial, soit seize place de mieux qu'en 2003 (42e rang). Elle est également son 23e fournisseur avec 4,7 Mds€ d'import (35e rang en 2003) et son 20e déficit bilatéral (à - 1,4 Md€). Hormis un excédent en 2006 (+ 100 M€) et 2007 (+ 540 M€), le solde commercial de la France vis-à-vis de l'Inde sur la période 2003-2012 s'est régulièrement dégradé jusqu'à atteindre un creux historique à - 2 Mds€ en 2011. En 2012, il s'est très nettement amélioré pour remonter à - 1,4 Md€ grâce à l'excédent dégagé par les matériels de transport (+ 570 M€). Les secteurs qui ont le plus contribué à l'essor des exportations françaises vers l'Inde sont les « matériels de transport » avec 27,6 % des exportations totales en 2012 (8,8 % en 2003) et un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 27,2 %. Malgré un poids relatif en forte baisse, viennent ensuite les « équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique » (31,8 % en 2012 contre 46,1 % en 2003 et TCAM de 19 %). Puis, les « produits métallurgiques et métalliques » (10 % en 2012 et TCAM de 14,9 %) et enfin les « produits chimiques, parfums et cosmétiques » (11,2 % en 2012 et TCAM de 12,5 %). Du côté des achats français en provenance d'Inde, les « produits pétroliers raffinés et coke » sont les premiers contributeurs sur la période 2003-2012 avec un poids dans les imports totales qui est passé de 1,8 % en 2003 à 23,6 % en 2012. De même pour les « textiles, habillement, cuir et chaussures » malgré un poids relatif en forte baisse (27,9 % en 2012 contre 57,7 % en 2003). Ces deux secteurs représentent, en outre, les deux principaux déficits (respectivement - 1 Md€ et -1,3 Md€) ainsi que les deux plus importants creusements du solde commercial sur la période (respectivement - 1 Md€ et - 400 M€ entre 2003 et 2012). La visite du Président de la République en Inde les 14 et 15 février 2013, à



laquelle la ministre du commerce extérieur a participé, a permis de souligner la volonté française de poursuivre notre partenariat stratégique. Les résultats commerciaux fondés sur ce partenariat sont matérialisés par des contrats dans le secteur de la défense et des espoirs dans celui de l'énergie nucléaire. L'aéronautique, dont le potentiel est considérable dans les quinze prochaines années, ainsi que, depuis peu, le développement urbain durable, confortent ce partenariat. La prochaine réunion de la commission mixte, qui se tiendra d'ici fin 2013 à Paris, permettra d'effectuer un tour d'horizon de ce partenariat.